

Je propose donc, appuyé par le député de Témiskaming (M. Peters):

Que la Chambre exprime l'espoir que le ministre des Anciens combattants soit bientôt en mesure d'annoncer que les pensionnés de guerre ne verront pas leurs pensions diminuer sous prétexte qu'ils bénéficient d'augmentations en vertu des bills C-5 et C-10 portant sur le supplément de revenu garanti et les allocations familiales mais que ces personnes bénéficieront bien de tous les avantages prévus aux termes des bills précités et que cet engagement sera pris dès que possible, si possible avant Noël.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Pour qu'une telle motion soit présentée il faut, conformément à l'article 43 du Règlement, qu'elle recueille le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime de la Chambre?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LA PROCÉDURE ET L'ORGANISATION

LA FAÇON DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et de pressante nécessité. Je veux par ma motion reprocher au comité permanent de la procédure et de l'organisation de ne pas s'être réuni pour examiner de façon satisfaisante les problèmes dont il est saisi, et notamment celui des questions marquées d'un astérisque. Ce problème a été signalé à l'attention du comité par Votre Honneur et par moi-même.

Le système des questions marquées d'un astérisque a été pour la première fois adopté sous le gouvernement de . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je prie le député d'énoncer sa motion.

**M. Rynard:** Ma motion consiste à dénoncer le fait qu'actuellement on ne répond pas aux questions marquées d'un astérisque ni le lendemain ni dans un délai d'une semaine ou même d'un mois. Vous-même, monsieur l'Orateur, avez signalé ce problème à l'attention du comité permanent de la procédure et de l'organisation. Je l'ai signalé moi-même à trois reprises à l'attention du leader à la Chambre.

**Des voix:** Règlement!

**M. Rynard:** Monsieur l'Orateur, il me faut d'abord établir ces faits pour . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne puis traiter le député différemment des autres. Si le député a une motion à proposer, qu'il la propose.

**M. Rynard:** D'accord, monsieur l'Orateur. Je dirai donc qu'après avoir demandé à trois reprises au précédent leader à la Chambre puis à l'actuel leader à la Chambre de convoquer une réunion—et il avait été entendu qu'on en tiendrait une—pour examiner le problème des questions marquées d'un astérisque . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois inviter les députés à passer à la période des questions.

**M. Rynard:** Monsieur l'Orateur, je propose que ma motion soit renvoyée immédiatement au comité permanent des procédures et de l'organisation et que le comité se réunisse immédiatement pour examiner ce qu'il faut faire des questions mar-

### Questions orales

quées d'un astérisque. Je propose cette motion qui est appuyée par le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker):

**M. l'Orateur:** Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES AFFAIRES URBAINES

LES RETARDS DANS LE REMBOURSEMENT DES HYPOTHÈQUES  
CONSENTIS DANS LE CADRE DU PAAP—LA GRAVITÉ DU  
PROBLÈME

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines: si je la pose, c'est parce qu'on entend chaque jour dans tous les coins du pays critiquer le PAAP, qui est mal conçu et fait bon marché de l'argent du contribuable. Le ministre pourrait-il exposer à la Chambre l'ampleur et la gravité de ce problème?

**L'hon. André Ouellet (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** C'est un programme très apprécié monsieur l'Orateur.

● (1417)

**M. Whiteway:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Après que je l'aurai mis au courant de certains faits, peut-être ne prendra-t-il pas cette affaire aussi à la légère. Son ministère et la Société centrale d'hypothèques et de logement ont confirmé qu'en Ontario seulement, on enverra plus de 8,000 avis de saisie dans le cadre du PAAP au cours du premier trimestre de l'an prochain.

**Une voix:** C'est une honte!

**M. Whiteway:** Imaginez ce que cela donne si l'on multiplie ce chiffre pour les autres provinces du Canada. Le ministre peut-il expliquer à la Chambre le grave problème que pose l'administration du programme PAAP ou faire une déclaration à ce sujet à l'appel des motions aujourd'hui?

[Français]

**M. Ouellet:** Monsieur le président, la semaine dernière, j'ai comparu devant un comité parlementaire où j'ai expliqué la performance du gouvernement en ce qui a trait aux subventions qui sont données pour la construction d'habitations au Canada. Il n'y a aucun doute qu'il existe une augmentation du nombre de reprises, ceci dépend des conditions économiques que nous rencontrons; mais ce que l'honorable député dans sa question refuse de constater, c'est que, quelles que soient les affaires conclues par la Société centrale d'hypothèques et de logement ou par des banques, il y a toujours nécessairement un risque. Et nous, du gouvernement, préférons prendre un risque pour permettre à un éventuel propriétaire d'une maison de devenir propriétaire, quitte subséquemment d'être obligé de reprendre la propriété, plutôt que de lui nier dès le début la possibilité de devenir propriétaire.